FONDATION Abbé Pierre

Quel bilan et perspectives des actions de lutte contre la précarité énergétique?

Un éclairage sur la situation française en 2019

France MICHEL, responsable du Programme Toits d' Abord

Forum sur la précarité énergétique – UDCCAS Essonne – 25/03/2019

La Fondation Abbé Pierre en quelques chiffres

PRÈS DE 4 MILLIONS DE PERSONNES SONT MAL-LOGÉES

Sans-domicile, hébergés chez des tiers, en surpeuplement accentué ou privés de confort : 4 millions de personnes sont non ou très mal logées en France. Et **12 millions** de personnes sont fragilisées par rapport au logement (impayés de loyer, effort financier excessif, copropriété en difficulté, précarité énergétique, surpeuplement modéré).

PRÈS DE 900 PROJETS FINANCÉS PAR AN

En France et à l'étranger, la Fondation Abbé Pierre intervient dans la construction de logements très sociaux, le combat contre l'habitat indigne, l'aide et l'accueil des personnes sans-abri, le conseil et l'accompagnement juridiques des personnes mal-logées. Elle agit pour permettre à toutes personnes défavorisées d'accéder à un logement décent et une vie digne.

81% DU BUDGET EST DÉDIÉ AUX MISSIONS SOCIALES

Et est réparti comme suit : **45 %** construire, réhabiliter et permettre l'accès au logement. **26 %** conseiller, accompagner et loger. **19 %** changer le regard & interpeller. **3 %** autres missions sociales (immobilier, dotations). **7 %** solidarité internationale.

PLUS DE 250 000 DONATEURS L'AIDENT À AGIR

La liberté de parole et d'actions de la fondation tient à son indépendance vis-à-vis des subventions. Cette année, elle a pu agir essentiellement grâce à la collecte de **29 103 871 €** de dons auprès de **250 101** donateurs actifs, dont près de 40 000 sont en prélèvement automatique et plus de 10 000 ont donné en ligne par carte bancaire.

9 877 DOMICILIATIONS POSTALES

Au-delà, les **30** Boutiques Solidarité du réseau de la Fondation Abbé Pierre qui accueillent plus de **29 000** personnes différentes en difficulté, proposent des activités sportives et culturelles tout au long de l'année et invitent les personnes à se mettre en mouvement, à renouer des relations à soi et aux autres, à reprendre confiance et à occuper une place de citoyens.

4 052 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS EN PRÉVENTION D'EXPULSION

Le réseau d'Accompagnement aux Droits Liés à l'Habitat comprend plusieurs structures qui accompagnent de nombreux ménages et proposent un accompagnement juridico-administratif et/ou une orientation. Réseau ADLH Île-de-France (**841** dossiers), Espace Solidarité Habitat, **1 511**), les plateformes Allo Prévention Expulsion (**1 374**), Montpellier (**46**) et PACA (**280**).

PLUS DE 15 000 PLACES EN PENSIONS DE FAMILLE

Grâce à la Fondation Abbé Pierre, **3 905** logements ont vu le jour dans le cadre du soutien à la création de Pensions de famille. Depuis 2000, ces lieux de vie apportent à des personnes vulnérables un logement privatif et permettent de bénéficier d'espaces partagés luttant contre l'isolement.

PLUS DE 1 000 LOGEMENTS FINANCÉS PAR AN

Dont **690** cette dernière année avec le programme Toits d'Abord qui permet de produire du logement très social et **420** avec le programme SOS Taudis qui vise à lutter contre l'habitat indigne.

FONDATION
Abbé Pierre

La précarité énergétique en France : définition et partis pris

La précarité énergétique, c'est la difficulté voire l'incapacité à pouvoir se chauffer correctement et à un coût acceptable dans son logement.

Loi ENL, dite *Loi Grenelle 2 (2010)* :

« *Est en précarité énergétique (…) une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat* ».

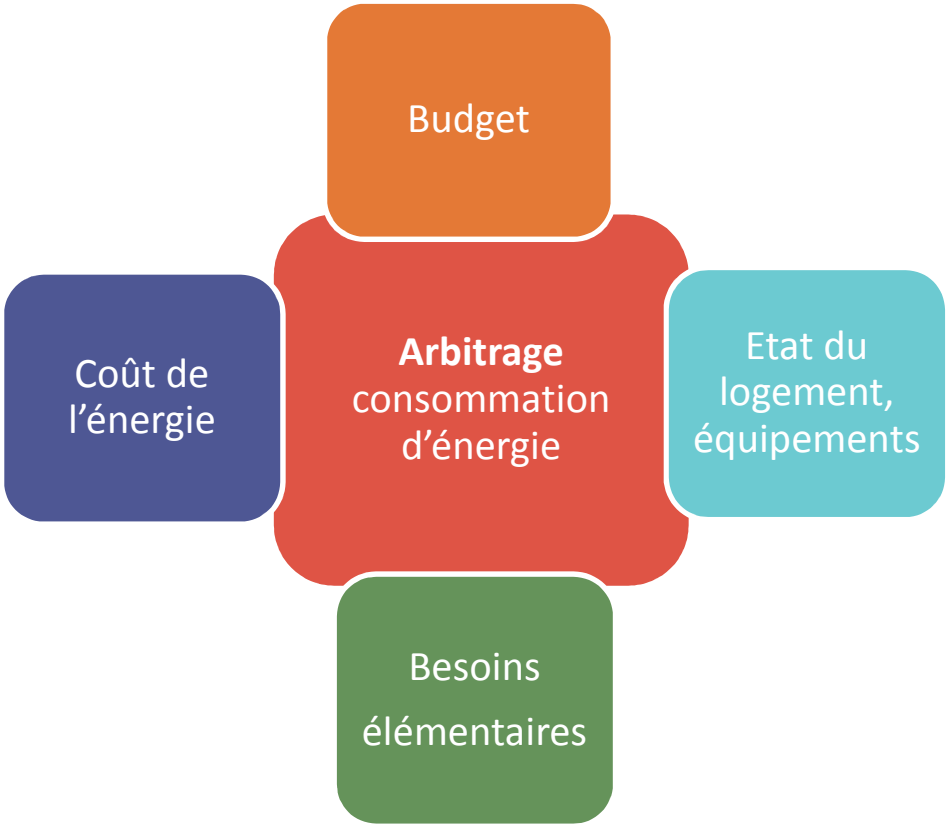

Derrière une définition, une multitude de situations et d'arbitrages individuels

FONDATION Abbé Pierre

La précarité énergétique en France : une facette du mal-logement Sources : ONPE, ENL 2013

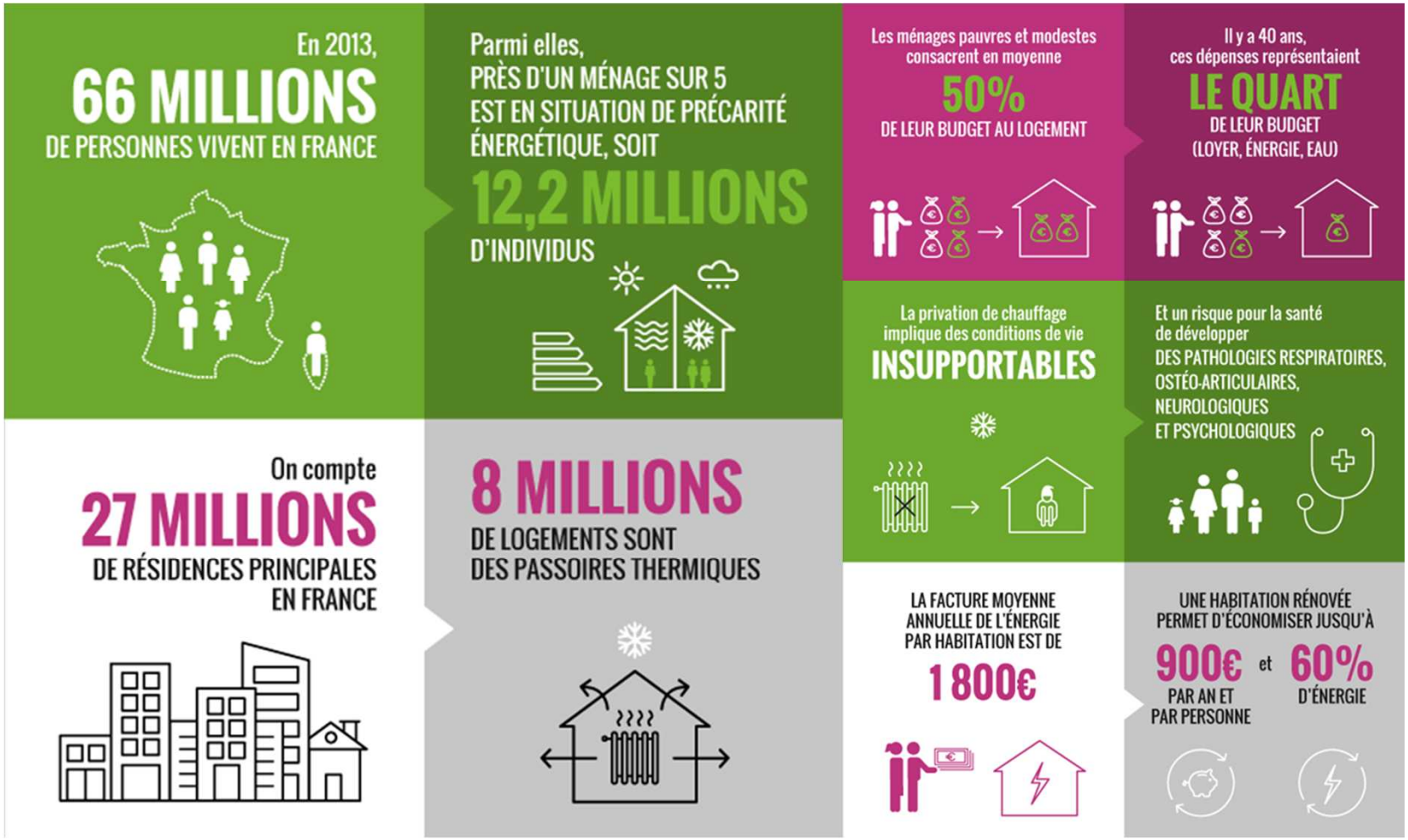

FONDATION
Abbé Pierre

La précarité énergétique en France : combien de personnes sont concernées en 2019 ?

15% des Français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2017, pendant au mois 24 heures. Pour **4 ménages sur 10** c'est à cause d'une **mauvaise isolation.**

Médiateur national de l'énergie 2018

11,6% des Français dépensent plus de 8% de leurs revenus pour payer leurs factures énergétiques du logement et sont parmi les plus modestes.

Commissariat Général au Développement Durable 2018

3,6 millions de ménages ont reçu un chèque énergie en 2018

Ministère de la transition Ecologique et Solidaire 2018

543 874 ménages ont subi une intervention d'un fournisseur d'énergie (réduction de puissance, suspension de fourniture, résiliation du contrat) suite aux **impayés d'énergie**.

Médiateur national de l'énergie 2017

157 962 ménages ont eu une aide au paiement des factures du Fonds de Solidarité Logement en 2015.

Ministère de la transition Ecologique et Solidaire 2018

Connaître le phénomène : les outils d'observation

Rassemble depuis 2011 : Ademe, Anah, ministères de tutelle médiateur national de l'énergie, ONPES, USH, principaux fournisseurs d'énergie, ONG dont l'UNCCAS, la FAP …

Quantifie : suivi d'un indicateur intégré issu de 3 données

- Taux d'effort énergétique chez les 3 premier déciles de revenus
- Ressenti du froid
- Bas revenu/dépenses élevées

Qualifie :

- Les impacts de la précarité énergétiques
- Les effet des politiques publiques associées
- Et assure une veille prospective.

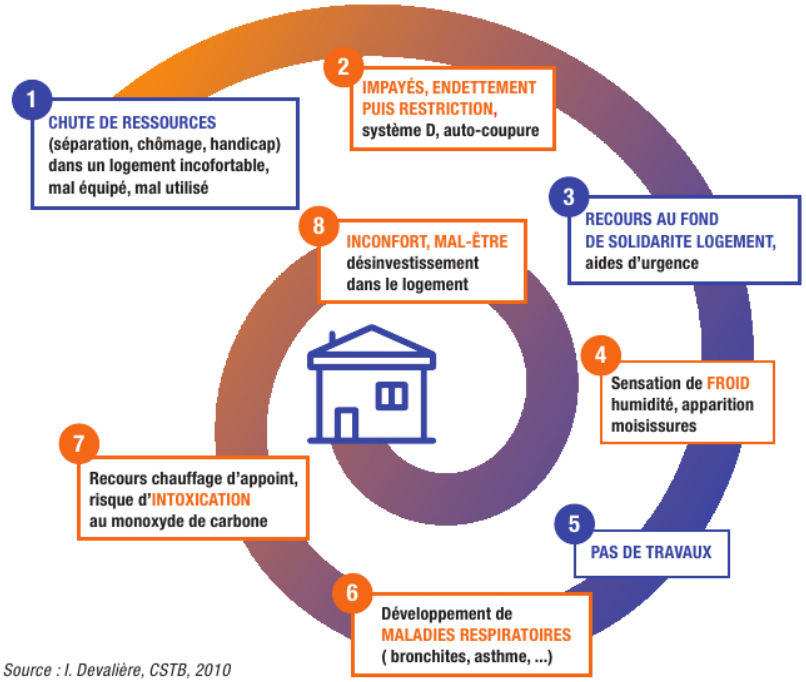

Source : I. Devalière, CSTB, 2010

FONDATION Abbé Pierre

Connaître le phénomène : les ressources plus opérationnelles

RAPPEL

Réseau d'Acteurs
Précarité - Energie - Logement

MOOC
PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
COMPRENDRE ET AGIR

Le médiateur national de l'énergie

Connaître le phénomène : les outils d'observation

Créé par la Commission Européenne en 2018

Quelles réalités en Europe ?

- RU : précurseur (Fuel Poverty '70). Appréhension sanitaire de la précarité énergétique (catégories à risques) . 10% de la population touchée, évaluation des coûts indirects et éradication progressive des passoires thermiques d'ici 2030.
- Allemagne : la Précarité Energétique est appréhendée comme un des aspects de la précarité au sens large, traité par l'aide sociale. Globalement, le parc de logement est plus récent, de meilleure qualité.
- Belgique : récemment, mise en place d'un baromètre de la précarité énergétique, mais une vraie préoccupation politique (forte dépendance énergétique, état général du parc de logement moins favorable que les autres pays de l'UE). 20% de la population possiblement touchée.
- Espagne : pas de mesure ni définition officielle. 7% de la population possiblement touchée, situation accentuée par la crise de 2008. Politiques locales

Source : La précarité énergétique en Europe, IAU, mars 2019

La précarité énergétique : des manifestations à la mise en place d'une politique publique

- Déjà intégrée dans les dispositifs de lutte contre la pauvreté mais « invisible » : création des FSL (1984), tarifs sociaux EDF (2004)

- Officiellement reconnue par la Loi Grenelle 2 (12 juillet 2010), intégrée dans la Loi Besson de 1990 sur le droit au logement

- Objet d'une politique spécifique depuis 2011 :
  - Création de l'ONPE
  - Création du Programme Habiter Mieux
  - Création des CEE précarité énergétique (2012)

- Intégrée comme objectif de la politique énergétique de la France en 2015 (LTECV)
  - La performance énergétique est intégrée aux critères de décence du logement (décret 2002-1230, 9 mars 2017)
  - La rénovation énergétique des logements est objectivée

La précarité énergétique : des manifestations à la mise en place d'une politique publique

Paysage des outils d'intervention en 2019 :

- Préventif : la loi LTECV fixe comme objectif la rénovation de 500 000 logements par an, dont la moitié occupée par des ménages modestes
  - Plan de rénovation énergétique des bâtiments 2017 : un objectif recentré sur les ménages modestes (250 000/an)
  - Parc HLM: 120 000 rénovations par an
  - Programme Habiter Mieux (ANAH) : un objectif de 75 000 logts/an, 52 266 réalisés (2017)
  - Programmes CEE « équipements »reconduits non cumulables avec Habiter Mieux
  - Crédit d'impôt transition énergétique, qui devrait se transformer en Prime à/c 2020.
  - Coups de pouce cumulables avec Agilité (à développer)
  - Réglementaire : la performance énergétique intégrée parmi les critères de décence : « *les logements doivent être protégés contre les infiltrations d'air parasites. (…) Une étanchéité suffisante à l'air, (…) une dération suffisante (…)* » .

Sérénité **:** 50% des travaux HT + des prestations d'accompagnement, **12K€ max** pour les très modestes // gain énerg. minimal 25% PO, 35% pour les PB et les copro

Agilité **:** 50% des travaux HT d'isolation (ITE, ITI, combles) et/ou changement du chauffage, **10K€ max** pour les très modestes.

// Cumulable avec le CITE

La précarité énergétique : des manifestations à la mise en place d'une politique publique

- Curatif
  - **Le chèque énergie** : en 2018, il bénéficie à **3,6M de ménages** (RUC<7700€/an), pour un montant allant de **47 à 227€ par an**. En 2019, 2,2M de ménages supplémentaires devraient être éligibles (RUC<10700€/an), avec un montant augmenté de 50€.

- Les outils déployés par les collectivités locales
  - Les aides du FSL (aide au paiement de la facture), politique solidarité d'EDF.
  - Programme CEE SLIME (Systèmes Locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie)
  - Les CCAS

- **Nos constats :**

  Des moyens d'agir inférieurs aux ambitions de rénovation fixées par la loi
  Des phénomènes de précarité qui continuent de s'accentuer, des perspectives défavorable (fiscalité carbone), une cristallisation dans un mouvement social inédit

- **A l'échelle des personnes :**

  Un paysage très complexe à appréhender pour les personnes, un **enchevêtrement de dispositifs**, non articulés entre eux et avec ceux de l'action sociale
  Un nécessaire **accompagnement ajusté** pour permettre le passage à l'acte
  Les grands oubliés : les propriétaires bailleurs et leurs **locataires.**

Le programme *Toits d'Abord* de la fondation Abbé Pierre

Un programme de lutte contre le mal logement et contre la précarité énergétique

- Issu d'un partenariat FAP/EDF lancé dès 2008
- Reconnu dans le cadre des Certificats d'économie d'énergie en 2012
- Reconduit pour la période 2018-2020

Objectifs :

- 500 à 600 logements soutenus chaque année
- Issus du réemploi de bâtiments ou logements vacants ou vétustes à 90%
- 4,5 à 5M€ par an de subventions attribuées par la Fondation Abbé Pierre.

FONDATION
Abbé Pierre

Entre 2005 et 2017, la FAP a soutenu la création de **7 081 logements** sur tout le territoire via son programme Toits d'Abord.

Un soutien moyen de **10K€ par logement,** plafonné à 10% du coût total de l'opération.

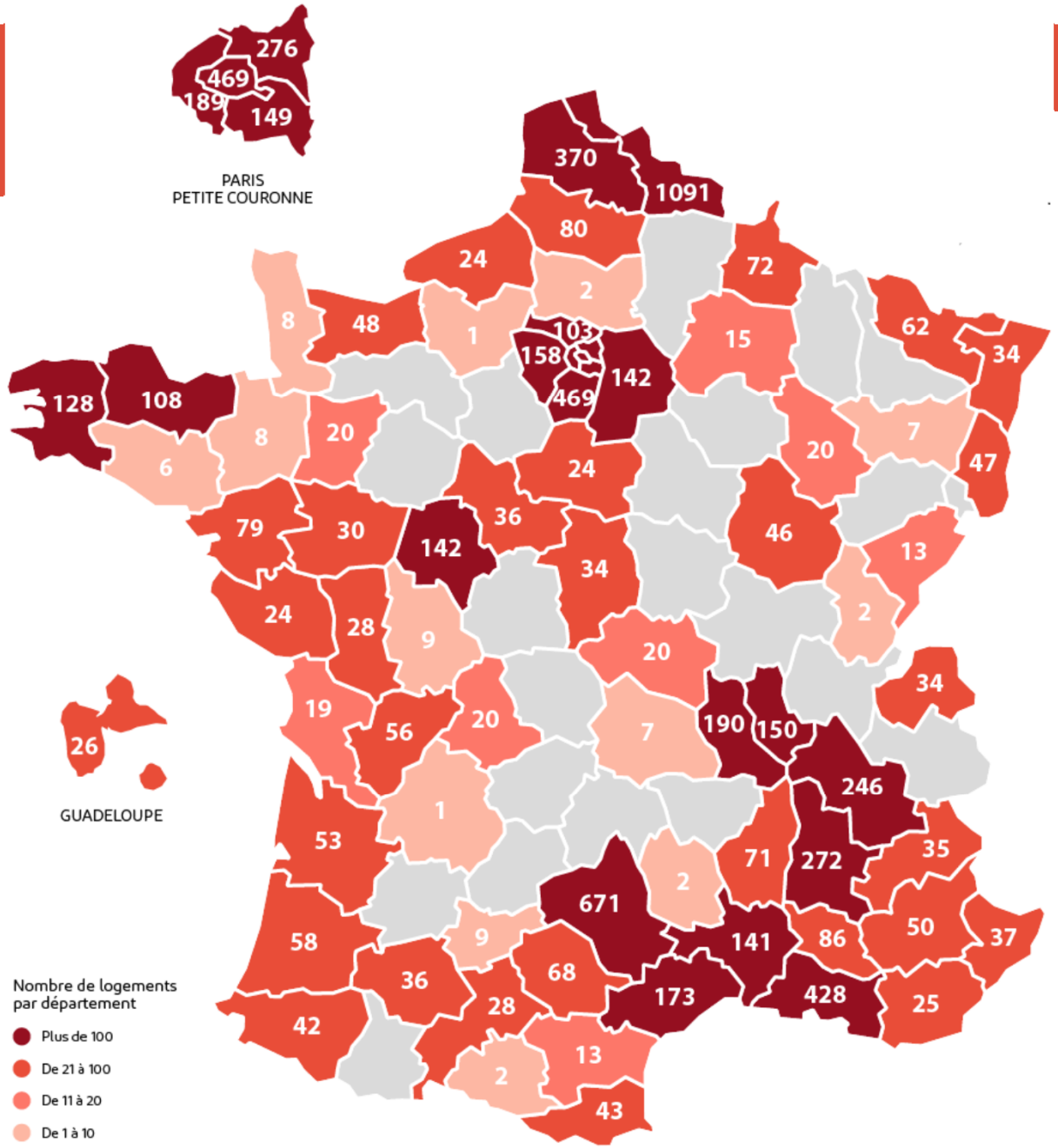

Les partenaires de Toits d'Abord

•Les porteurs de projets :

- 40 associations ou bailleurs sociaux, partenaires réguliers
- 30 partenariats ponctuels.

• EDF via le dispositif CEE (20 à 36% du budget)

• Les collectivités :

- Conseil régional IDF
- Communes (mise à disposition foncier)

Une veille constante, pour la FAP, à ne pas se substituer aux financements publics, mais à « faire levier ».

L'impact pour les personnes logées dans les projets soutenus par Toits d'Abord

- Une économie de **900€ par an et par unité de consommation** (Source: étude FAP, panel de 60 logements et 10 pensions de famille).
- Soit 1,5 mois de ressources mensuelles pour des ménages sous le seuil de grande pauvreté.
- Un logement classique, en contrat de bail loi de 89 (excepté en pension de famille).
- Une présence humaine renforcée (gestion locative sociale, lien vers les travailleurs sociaux de secteur).
- Une solvabilisation par **l'APL.**

En termes de gain énergétique :

- Une performance accrue de **64% en moyenne**
- Un gain de 4 classes DPE (363 => 130 kWh ep/m2/an)

FONDATION Abbé Pierre

Les situations des personnes logées au moment de leur emménagement

Source : FAP/ Analyse des ménages entrants entre 2014 et 2017 (4560 personnes logées)

90% des ménages sous le seuil de pauvreté (1015€/UC/mois)
50% sous le seuil de grande pauvreté (672€/UC/mois)
20% sont salariées
50% des personnes logées sont des enfants

65% ménages logés en diffus

- 60% de familles avec enfants
- 62% des familles avec enfants sous le seuil de grande pauvreté
- 47% des ménages orientés par les services sociaux de secteur

30% des ménages logés en pension de familles

- 90% personnes seules, 60% hommes
- +30% sont orientés par le SIAO
- 50% ont connu la rue, le squat, l'hébergement

5% des ménages logés en résidences sociales jeunes

- 77% sous le seuil de grande pauvreté
- 11% sont orientés par Action logement

Être humain !

fondation-abbe-pierre.fr

France MICHEL
Responsable du programme Toits d'Abord
fmichel@fap.fr